AGSGV
Association de Gestion du Schéma d'Accueil & d'Habitat des Gens du Voyage du Puy de Dôme
63

ENNEZAT

Le Projet

Contexte

Courant 2004, une étude identifie la nécessité de traiter prioritairement la situation d'un groupe familial résidant en habitat mobile depuis plus de 20 ans sur un terrain appartenant à la commune d'Ennezat. Ces familles expriment clairement leur désir de s'implanter durablement sur le territoire.

Le projet s'oriente vers une programmation de logements adaptés/PLAI qui apporte une réponse cohérente à la situation de ces familles intégrant notamment les questions de santé (vieillissement et handicap) et l'importance des liens et de la solidarité familiale.

Caractéristiques d'adaptation de l'habitat aux besoins :

Logement locatif à destination de familles à très faibles ressources (PLAI)
Emplacement caravane sur parcelle
Chauffage poêle à bois pour une meilleure maîtrise des coûts d'énergie.
Un logement aménagé pour la prise en compte du handicap et du vieillissement des résidants.

Montant du loyer pour les ménages :

Loyers conventionnés APL – reste à charge en fonction des ressources.
Charges locatives

Aide(s) au logement perçue(s) :

Allocation Personnalisée au Logement
Aides Fonds de Solidarité Logement (sous condition d'éligibilité)

Présentation synthétique de l'opération

Lieu : Ennezat Année : 2013
Type d'opération : Logement très social PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration)
Nombre de logements : 5 logements
Nombre de destinataires : 5 foyers locataires (22 personnes au total)

Portage du projet et partenariat

La Communauté de communes Limagne d'Ennezat pilote ce programme, réalise l'acquisition foncière ainsi que tous les aménagements nécessaires pour la voirie et les espaces communs.
La Ville d'Ennezat participe à la coordination du projet et assure l'entretien courant des espaces publics.
L'Etat participe au soutien financier des différentes opérations menées.
Le Conseil général assure un financement des logements PLAI, participe à l'élaboration du diagnostic social et assure un suivi social des familles.
Auvergne Habitat, assure la maitrise d'ouvrage et la gestion des opérations d'habitat adapté.
L'AGSGV 63 coordonne l'opération et accompagne les bailleurs dans la définition et le suivi du programme.

L'opération

Présentation technique

Maisons semi-mitoyennes de plain pied
1 place caravane prévue par logement

5 lots de 286m² à 375m²
Surface de bâti 44 m2 (T2) à 89m2 (T5)

Le site d'opération

Superficie d'ensemble de l'opération : 1700m²

Mode d'acquisition /origine du foncier: la ville d'Ennezat a transmis la propriété du foncier à la Communauté de commune Limagne d'Ennezat. Cette dernière le met à disposition du bailleur via un bail emphytéotique.

Environnement/localisation dans la commune : situé à proximité du lieu de vie historique des familles, dans un secteur résidentiel en cours d'expansion.